

**Formation continue à distance Synopsys.beⁱ
Formulaire de demande d'accréditationⁱⁱ**

Je soussigné(e) Madame, Mademoiselle, Monsieur, Docteur,

***Prénom :**

***Nom :**

***Numéro auprès du registre national :**

ⁱⁱⁱNuméro d'INAMI :

déclare sur l'honneur avoir suivi complètement le

***date** du visionnage, de la lecture ou de l'écoute :

la formation continue à distance disponible sur le site www.synopsys.be intitulée :

TDAH et psychose (lecture format PDF)

Présentée / écrite par :

**Lecompte D, Mertens C, De Hert M, Vandendriessche F, De Bleeker E, Hulselmans J,
Janssen F, Peuskens J, Wampers M**

Organisée par :

Belgian Discussion Board of Antipsychotic Treatment

Et demander l'accréditation ce

***date du jour :**

En guise de preuve que j'ai bien suivi la formation continue, je réponds aux questions^{iv} suivantes.

QCM :

- 1) A propos de la prévalence du TDAH, il touche autant les garçons que les filles
- 2) A propos de la prévalence du TDAH, sa prévalence au sein d'un pays est indépendante du niveau de revenu de ce dernier
- 3) Concernant le lien entre le TDAH et la Schizophrénie les deux troubles ont en commun un déficit attentionnel.
- 4) Concernant le lien entre le TDAH et la Schizophrénie les patients schizophrènes ont fréquemment présenté des symptômes de TDAH durant leur enfance.
- 5) Les stimulants ont une efficacité douteuse à court terme
- 6) Les stimulants ne semblent pas entraîner de modification du volume cérébral
- 7) Les stimulants sont, à l'instar de l'atomoxetine, associés à un risque accru de symptômes psychotiques ou maniaques.
- 8) Les stimulants permettent aux enfants traités sur une durée de plus de 6 ans, de réaliser des performances égales à celles des sujets sains.
- 9) Les stimulants pourraient avoir un effet bénéfique sur la symptomatologie psychotique négative.

QROCs :

- 1) Décrivez le phénomène de sensibilisation consécutif à la prise de stimulants. Où en est le niveau de preuve ? Une étude ayant été menée chez des patients dans le décours d'un épisode psychotique n'a pas pu étayer ce phénomène, pourquoi ?

***réponses aux questions :**

QCM :

1. V / F
2. V / F
3. V / F
4. V / F
5. V / F
6. V / F
7. V / F
8. V / F
9. V / F

QROC en ordre :

1)

*Fait à [ville].....,
*ce [date],
Signature

Formulaire à renvoyer à accreditation@synopsys.be

SYNOPSYS ASBL Quai Churchill 19 4020 LIEGE	accreditation@synopsys.be http://synopsys.be/	IBAN : BE78 1325 4320 4586 BIC: BNAGBEBB BCE / TVA : BE 542.946.810
--	---	---

Que dois-je faire maintenant ?

1) Après avoir pris connaissance des consignes reprises en fin de document, il suffit de renvoyer le présent formulaire à accreditation@synopsys.be une attestation de réception de votre email vous sera envoyée par retour d'email.

2) Pour obtenir une **attestation de participation**, ou être pris en compte pour la demande d'**accréditation via le système des points d'accréditation INAMI** vous devez payer le coût de l'examen: soit 9 EUROS sur le compte

SYNOPSIS ASBL Quai Churchill 19 4020 LIEGE IBAN : BE78 1325 4320 4586 BIC: BNAGBEBB
--

Attention, vous devez mettre en **communication libre** :

ACCREDITATION + (votre nom et prénom et votre numéro d'INAMI si vous êtes médecin) + (le N° d'agrégation INAMI: vous trouvez celui-ci en haut à gauche de ce formulaire)

Consignes

ⁱ En demandant l'accréditation, en surfant sur synopsys.be ou en utilisant les informations qui s'y trouvent vous acceptez automatiquement les conditions générales consultables sur : <http://synopsys.be/pages/legal>

ⁱⁱ Seront pris en considération les seules demandes qui seront accompagnées du paiement du coût de l'examen portant sur la formation continue versé sur le compte bancaire de l'ASBL synopsis repris au bas de cette page. Jusqu'au **31 décembre 2017**, le coût de l'examen est de 9 EUROS.

* les informations précédées d'une * sont indispensables à la demande d'accréditation.

ⁱⁱⁱ Seules les personnes mentionnant un numéro d'INAMI valide seront encodées pour la demande d'accréditation auprès de l'INAMI. Les personnes n'ayant pas de numéro d'INAMI ou pas de numéro d'INAMI valide recevront une attestation de participation mais ne seront pas prise en compte pour la demande d'accréditation via le système des points d'accréditation INAMI.

^{iv} Les questions sont soit des questions à réponses ouvertes courtes soit des questions à choix multiples. Certaines évaluations sont sous forme d'un résumé de la formation continue.

SYNOPSIS ASBL Quai Churchill 19 4020 LIEGE	accreditation@synopsys.be http://synopsys.be/	IBAN : BE78 1325 4320 4586 BIC: BNAGBEBB BCE / TVA : BE 542.946.810
--	---	---